

Avis de liquidation

Ce formulaire s'adresse au liquidateur d'une société par actions régie par la Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, c. S-31.1) qui doit produire auprès du Registraire des entreprises un avis de liquidation relativement à la société concernée par la liquidation. Veuillez lire la page « Renseignements concernant l'avis de liquidation et l'avis de clôture de la liquidation » avant de remplir ce formulaire.

Numéro d'entreprise du Québec	
NEQ	1 1

1 Nom

Inscrivez le nom de la société ou sa désignation numérique, tel qu'inscrit au registre des entreprises.

2 Avis de liquidation

Veuillez prendre avis que les actionnaires de la société ont donné leur consentement à la liquidation de la société.

À cet effet, est jointe à cet avis une résolution spéciale des actionnaires dans laquelle ils consentent à la liquidation de la société.

3 Signature

S'il y a plus d'un liquidateur, joignez à cet avis, pour chaque liquidateur, une copie de cette page sur laquelle figurent les informations demandées et la signature du liquidateur concerné.

Je, _____
Prénom et nom de famille du liquidateur

dont l'adresse est le _____
Adresse

certifie que je suis le liquidateur nommé par la société et que les renseignements déclarés dans le présent avis sont exacts et complets.

Signature du liquidateur



Avis de clôture de la liquidation

Ce formulaire s'adresse au liquidateur d'une société par actions régie par la Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, c. S-31.1) qui désire mettre fin à la liquidation de cette société en produisant un avis de clôture de la liquidation. Veuillez lire la page « Renseignements concernant l'avis de liquidation et l'avis de clôture de la liquidation » avant de remplir ce formulaire.

Numéro d'entreprise du Québec									
NEQ	1	1							

1 Nom

Inscrivez le nom de la société ou sa désignation numérique, tel qu'inscrit au registre des entreprises.

2 Avis de clôture de la liquidation

Veuillez prendre avis de la clôture de la liquidation de la société.

À cet effet, le liquidateur fait état (par les documents joints à cet avis)

- de l'approbation du compte définitif;
- de la proposition de partage (s'il y a lieu);
- de la conduite de la liquidation conformément, s'il y a lieu, aux ordonnances du tribunal.

3 Date d'entrée en vigueur

Inscrivez la date d'entrée en vigueur si elle est postérieure à la date de réception de l'avis de clôture de la liquidation par le Registraire.

A	A	A	A	M	M	J	J

4 Heure d'entrée en vigueur

Inscrivez l'heure d'entrée en vigueur, s'il y a lieu.

heure	minutes		

 avant-midi après-midi

5 Signature du liquidateur

S'il y a plus d'un liquidateur, joignez à cet avis, pour chaque liquidateur, une copie de cette page sur laquelle figurent les informations demandées et la signature du liquidateur concerné.

Je, _____ ,
Prénom et nom de famille du liquidateur

dont l'adresse est le _____ ,
Adresse

certifie que je suis le liquidateur nommé par la société et que les renseignements déclarés dans le présent avis sont exacts et complets.

Signature du liquidateur



15Z1 ZZ 49539049

Renseignements concernant l'avis de liquidation et l'avis de clôture de la liquidation

Au lieu de remplir ces formulaires, vous pouvez produire les avis en utilisant les services en ligne disponibles sur le site Internet Quebec.ca.

Ces formulaires doivent être remplis à l'écran ou dactylographiés de façon à ce qu'ils soient lisibles et prêts à être reproduits.

Pour plus d'information sur les dispositions légales concernant la production de ces avis, référez-vous au texte de la Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, c. S-31.1), ci-après appelée *LSA*.

Protection des renseignements personnels

Certaines des informations à fournir dans ces formulaires sont des renseignements personnels. Ces renseignements seront traités de façon confidentielle et seront utilisés uniquement dans le cadre de ces demandes. Ils ne seront pas déposés au registre des entreprises, ci-après appelé *registre*. L'accès aux renseignements personnels est limité aux seules personnes autorisées à les consulter dans l'exercice de leurs fonctions.

Vous avez le droit d'être informé des renseignements personnels que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale détient à votre sujet, d'en recevoir communication ou d'en demander la rectification. Pour ce faire, vous devez vous adresser à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Avis de liquidation

Lorsque les actionnaires d'une société consentent à sa dissolution, ils nomment par résolution spéciale un ou plusieurs liquidateurs. Le ou les liquidateurs doivent transmettre, dès leur nomination, un avis de liquidation au Registraire des entreprises, ci-après appelé *Registraire*.

Le Registraire déposera l'avis de liquidation au registre.

Avis de clôture de la liquidation

L'avis de clôture de la liquidation est utilisé lorsque le ou les liquidateurs d'une société par actions désirent déclarer la fin de la liquidation de la société.

Le Registraire déposera l'avis de clôture de la liquidation ainsi qu'un certificat de dissolution au registre. Une copie du certificat de dissolution sera transmise à la société ou à son représentant. La société cessera d'exister à compter de la date et de l'heure (le cas échéant) figurant sur le certificat. L'avis de clôture de la liquidation doit être accompagné de l'approbation du compte définitif, de la conduite de la liquidation conformément, le cas échéant, aux ordonnances du tribunal et, s'il y a lieu, de la proposition de partage. Finalement, l'avis doit aussi être accompagné de toute déclaration exigible en vertu de la Loi sur la publicité légale des entreprises (RLRQ, c. P-44.1), ci-après appelée *LPLE*.

Envoi des documents

L'avis de liquidation, l'avis de clôture de la liquidation et les autres documents requis par la LSA doivent être transmis par la poste à l'adresse suivante :

Registraire des entreprises
Services Québec
C. P. 1153, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7C3

Tarifs et modalités de paiement

Le dépôt de l'avis de liquidation et de l'avis de clôture est sans frais, sauf si un service de traitement prioritaire est demandé.

Cependant, toute société est tenue de payer les **droits annuels d'immatriculation** pour chaque année durant laquelle elle est immatriculée au 1^{er} janvier, ce qui inclut l'année durant laquelle elle présente son avis de clôture.

Par conséquent, afin que l'avis de clôture de la liquidation puisse être déposé au registre, il doit aussi être accompagné des droits annuels d'immatriculation pour l'année en cours, s'ils sont exigibles, et de toute autre somme due en vertu de la LPLE.

Consultez les tarifs du Registraire dans le site Internet Quebec.ca.

Pour en savoir plus

Pour plus de renseignements, visitez Quebec.ca.

Vous pouvez en tout temps y consulter le dossier de la société à l'aide de son numéro d'entreprise du Québec (NEQ).



Résolution spéciale des actionnaires

Nom

Inscrivez le nom de la société ou sa désignation numérique, tel qu'inscrit au registre des entreprises.

Il est résolu

- de dissoudre la société;
- de nommer la personne suivante comme liquidateur de la société (s'il y a plus d'un liquidateur, joignez pour chaque liquidateur une copie de cette résolution sur laquelle figurent les informations demandées) :

Nom de famille et prénom

Adresse

Copie certifiée d'une résolution adoptée par au moins les deux tiers des voix exprimées par les actionnaires détenant des actions comportant le droit de participer au partage du reliquat des biens de la société, lors d'une assemblée tenue le

A	A	A	A	M	M	J	J		

Signé à _____

Lieu

le

A	A	A	A	M	M	J	J		

Signature du secrétaire



15Z2 ZZ 49539050

Numéro d'entreprise du Québec

NEQ 1 1